

Au moment de la planification, vous serez invité à discuter du rôle que vous aurez dans la préparation et l'accompagnement de l'enfant aux visites supervisées.

Vous serez amené à discuter :

- du meilleur moment pour planifier des visites en fonction de votre horaire et celui de l'enfant;
- de votre disponibilité à effectuer le transport de l'enfant;
- de certaines tâches concrètes telles que : préparer une collation, des vêtements de rechange, du lait, des couches, un jouet ou un objet qui rassure l'enfant, etc;
- des informations que vous aurez à transmettre à l'enfant;
- des façons de répondre aux questions de l'enfant concernant les visites supervisées avec ses parents.



Comme famille d'accueil, il est possible que les visites supervisées et les réactions qu'elles soulèvent chez l'enfant vous amène à vivre un ensemble d'émotions. Par exemple, de l'impuissance face aux réactions de l'enfant, de l'incompréhension, un sentiment d'anxiété ou de tristesse. Il est important de reconnaître ces émotions. Ne restez pas seul avec ces sentiments. Au besoin, discutez-en avec l'intervenant impliqué auprès de l'enfant afin que vous puissiez recevoir le soutien dont vous avez besoin.

Nom de l'intervenante de l'enfant :

Téléphone : _____

Extrait de la formation :
Pour des visites supervisées bienveillantes en protection de la jeunesse.

Veuillez noter que le Centre jeunesse de Montréal fait partie du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal depuis le 1er avril 2015.

**Comme famille d'accueil :
ce que vous
devez savoir sur les
visites supervisées**



Les informations présentées ont pour but de vous aider à mieux préparer l'enfant aux visites supervisées avec son parent et à comprendre les motifs qui les justifient.

Pour des visites de qualité

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Qu'est ce qu'une visite supervisée?

Les visites supervisées permettent à un parent de voir son enfant en présence d'un tiers (intervenants DPJ, organismes de supervision, membre de la famille, etc.) dans un contexte qui vise à assurer la sécurité physique ou psychologique de l'enfant.

Elles sont mises en place lorsque :

- il y a des risques pour l'enfant de voir son parent seul;
- il a été impossible de trouver des solutions alternatives pour assurer sa sécurité.

Elles ont été déterminées par le directeur de la protection de la jeunesse ou le tribunal de la jeunesse.

Les visites sont planifiées en lien avec le projet de vie de votre enfant.

Qu'est qu'un plan des visites?

Pour chaque enfant qui a des visites supervisées, un plan de visites sera élaboré.

Ce plan mentionnera :

- les motifs qui justifient le besoin de supervision;
- les conditions qui permettront des visites sans supervision;
- les objectifs de ces visites;
- les différentes modalités concernant l'organisation des visites. Par exemple, où les visites auront-elles lieu? À quel moment?

Qu'est-ce qu'une visite de qualité?

Une visite de qualité :

- tient compte du meilleur intérêt de l'enfant;
- est nécessaire pour assurer sa sécurité physique et psychologique;
- offre des conditions favorisant le bien-être de l'enfant et de ses parents;
- tient compte des besoins de l'enfant pour déterminer le choix de la personne qui assurera le transport et la supervision;
- se déroule dans un environnement adapté aux besoins de l'enfant;
- est planifiée en fonction des besoins de l'enfant et de sa routine de vie.

Quel est le rôle de la personne qui supervise ?

La personne qui supervise doit :

- être présente avec l'enfant et le parent afin d'assurer le bon déroulement de la rencontre;
- s'assurer que l'enfant soit en sécurité en tout temps;
- offrir à l'enfant et au parent le soutien nécessaire afin de leur permettre de passer un moment de qualité;
- interrompre ou mettre fin à la visite supervisée si le climat ne permet plus de vivre une visite de qualité ou que l'enfant ou le parent ressent un inconfort.



La visite supervisée amène l'enfant à vivre plusieurs émotions.

Par exemple, la joie de voir son parent, de partager un bon moment avec lui.

Parfois, ces visites peuvent aussi lui faire vivre de la colère, de la culpabilité, de la tristesse...

Certains enfants peuvent très bien réagir alors que d'autres deviennent plus maussades, tristes, anxieux, colériques, agités les jours qui précèdent ou qui suivent les visites.

Vous jouez un rôle important dans l'accompagnement des enfants qui vivent des visites supervisées avec leurs parents. Vous serez amenés à :

- offrir une écoute attentive à l'enfant avant et après les visites;
- identifier les réactions de l'enfant et à les communiquer à l'intervenant;
- soutenir l'enfant pour qu'il mette des mots sur ce qu'il ressent;
- l'apaiser quand la visite est source de stress ou d'excitation;
- mettre en place des stratégies pour aider l'enfant à faire face aux émotions occasionnées par les visites.